

## Transports

---

Gouvernement du Québec

### Décret 502-2010, 9 juin 2010

Loi sur la voirie  
(L.R.Q., c. V-9)

CONCERNANT les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 2 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le gouvernement détermine, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 3 de cette loi, le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, déterminer qu'une route sous la gestion du ministre devient, à compter de la date indiquée au décret, gérée par une municipalité selon le chapitre I et la section I du chapitre IX du titre II de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1);

ATTENDU QUE, en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de cette loi, le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, déterminer qu'une route alors sous la gestion d'une municipalité devient, à compter de la date indiquée au décret, sous la gestion du ministre;

ATTENDU QUE le décret numéro 292-93 du 3 mars 1993 et ses modifications subséquentes ont déterminé, par municipalité, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier à nouveau l'annexe de ce décret et ses modifications subséquentes afin de corriger la description de certaines routes, de faire état des routes ayant été l'objet d'un réaménagement géométrique ainsi que de celles ayant été l'objet d'un changement de largeur d'emprise;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier à nouveau l'annexe de ce décret et ses modifications subséquentes afin de déterminer que certaines routes sous la gestion du ministre deviennent sous la gestion des municipalités sur le territoire desquelles sont situées ces routes et que certaines autres routes sous la gestion des municipalités deviennent sous la gestion du ministre;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre délégué aux Transports et de la ministre des Transports :

QUE l'annexe du décret numéro 292-93 du 3 mars 1993 et ses modifications subséquentes concernant les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports soit modifiée, en regard des municipalités indiquées, par les corrections à la description, les ajouts, les retraits, les réaménagements géométriques et les changements de largeur d'emprise des routes énumérées en annexe du présent décret;

QUE le présent décret prenne effet à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
GÉRARD BIBEAU

---

### ANNEXE

#### ROUTES DONT LA GESTION INCOMBE AU MINISTRE DES TRANSPORTS

##### NOTE DE PRÉSENTATION

##### A) CORRECTION À LA DESCRIPTION, AJOUT OU RETRAIT

Les routes identifiées dans les sections « Correction à la description », « Ajout » ou « Retrait » de l'annexe du présent décret ont été décrites pour chaque municipalité où elles sont situées à l'aide des cinq éléments suivants :

##### 1. Classe de la route

La nomenclature des classes de routes provient de la classification fonctionnelle établie par le ministère des Transports.

##### 2. Identification de section

Les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de sept groupes différents :

Route :	Groupe 1 : Numéro de la route
	Groupe 2 : Numéro du tronçon de la route
	Groupe 3 : Numéro de la section de la route

Sous-route : Groupe 4 : Le seul chiffre autre que le zéro pouvant apparaître dans ce groupe est le 3 et il est utilisé lorsqu'on identifie une ou plusieurs bretelles

Groupe 5 : Ce groupe de chiffres indique un numéro séquentiel de carrefour à l'intérieur d'un tronçon routier

Groupe 6 : Lettre identifiant la bretelle, le cas échéant

Groupe 7 : Lettre identifiant le type de chaussée  
(C : Contiguë S : Séparée)

### 3. Nom de la route

Pour les routes dont le numéro est inférieur à 1 000, c'est ce numéro qui est inscrit dans cet élément et non l'odonyme. Pour les routes dont le numéro est de 10 000 et plus, c'est l'odonyme qui est utilisé au lieu du numéro de la route.

Lorsqu'il existe le long d'une section de route une ou plusieurs bretelles, on inscrit également dans cet élément le nombre total de bretelles rattachées à cette section; on retrouve alors sous la rubrique « Longueur en km » la longueur cumulée de toutes ces bretelles.

### 4. Localisation du début

Cet élément contient la description d'un repère physique pour localiser le début d'une section de route ou identifie une limite municipale dans les cas où une section de route se trouve dans plus d'une municipalité.

### 5. Longueur en km

La longueur en kilomètre est inscrite pour chaque route ou partie de route. Cette longueur, établie par le ministre des Transports, correspond à la distance parcourue par un véhicule entre deux points, et ce, sans que soit prise en considération la configuration de la route (nombre de voies, surlargeurs, etc.). Ainsi, la longueur est la même que ce soit une autoroute ou une route collectrice.

## B) CHANGEMENT DE LARGEUR D'EMPRISE

Les routes identifiées dans la section « Changement de largeur d'emprise » de l'annexe du présent décret ont été décrites, pour chaque municipalité où elles sont situées, à l'aide des six éléments suivants :

### 1. Identification de section

Dorénavant, les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de trois groupes différents :

Route : Groupe 1 : Numéro de la route  
Groupe 2 : Numéro du tronçon de la route  
Groupe 3 : Numéro de la section de la route

### 2. Nom de la route

### 3. Nom de l'arpenteur-géomètre

### 4. Numéro des minutes

### 5. Numéro du plan

### 6. Longueur en km

## C) RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE

Les routes identifiées dans la section « Réaménagement géométrique » de l'annexe du présent décret ont été décrites à l'aide des cinq éléments de la section A ci-dessus ainsi que du numéro de plan, du nom de l'arpenteur-géomètre et du numéro de ses minutes.

NOTE : La désignation des lieux apparaissant à l'annexe n'est pas nécessairement conforme aux normes de la Commission de toponymie du Québec.

**AMHERST, CT (7807000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00323-01-101-0-00-2	Route 323	Limite Lac-des-Plages, m	7,68

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Réaménagement géométrique :

Régionale	00323-01-101-000-C	Route 323	Limite Lac-des-Plages, m	7,71
selon le plan AA20-6573-9502-C préparé par François Danis, a.-g., sous le numéro 2872 de ses minutes				

**BROWNSBURG-CHATHAM, V (7604300)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00050-03-051-0-00-7	Autoroute 50	Intersection route 148	3,03
Nationale	00148-05-051-0-00-4	Route 148	Limite Grenville ct	12,57
Nationale	00148-05-054-0-00-1	Route 148	Intersection autoroute 50	2,72

- Corrections à l'identification de section (00050-03-051 remplacée par 00050-03-030 et 00050-03-062, cette dernière a fait l'objet d'une annexion partielle de territoire, voir Saint-André-d'Argenteuil);
- Corrections à l'identification de section et à la localisation du début (00148-05-051 et 00148-05-054);
- Ajouts (00050-03-020 et en partie 00050-03-030) :

Autoroute	00050-03-020-000-C	Autoroute 50	Limite Grenville-sur-la-Rouge, m	10,59
		4 bretelles		2,71
Autoroute	00050-03-030-000-S	Autoroute 50	Fin voie contiguë	3,14
		4 bretelles		3,10
Nationale	00148-05-052-000-C	Route 148	Limite Grenville-sur-la-Rouge, ct	12,36
Régionale	00148-05-055-000-C	Route 148	Intersection bretelle direction est autoroute 50	2,93

**CHIBOUGAMAU, V (9902500)**

- Retrait (route plus utilisée pour des activités minières)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Accès aux ressources	48250-01-000-0-00-3	Chemin Mine Camchib	Intersection chemin Campbell	1,42

**DANVILLE, V (4004500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00116-02-350-0-00-6	Route 116	Limite Cleveland ct	7,16
Nationale	00116-02-360-0-00-4	Route 116	Limite Shipton ct	0,67
Nationale	00116-02-370-0-00-2	Route 116	Intersection route 255	0,56
Nationale	00116-02-380-0-00-0	Route 116	Limite Danville v	8,15

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Réaménagement géométrique;
- Ajout (78363-01-000) :

Nationale	00116-02-375-000-C	Route 116	Limite Cleveland, ct	16,49
selon le plan TR20-6174-8102 préparé par Luc Bouthillier, a.-g., sous le numéro 922 de ses minutes				
Collectrice	78363-01-000-000-C	Kingsey-Siding (racc)	Intersection route 116	0,24

**DÉGELIS, V (1300500)**

- Ajouts :

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	92211-01-014-000-C	Avenue de Longeron	Intersection 2 <sup>e</sup> Rue Ouest	0,29
Locale	92211-01-016-000-C	Vieux Chemin	Intersection route Lapointe	0,85
Locale	92931-01-010-000-C	Avenue Principale	60 m sud intersection rue Industrielle	1,14
Locale	92931-01-030-000-C	Avenue Principale	110 m sud intersection chemin Neuf	0,25
Locale	92931-01-040-000-C	Avenue Principale	142 m nord intersection chemin Neuf	0,15
Locale	92970-01-010-000-C	Chemin Neuf	Intersection avenue Principale	0,35
Locale	92970-01-030-000-C	Chemin Neuf	862 m sud traverse entre la route 185 et chemin Neuf	0,86
Locale	93216-01-000-000-C	Traverse entre la route 185 et chemin Neuf	Intersection route 185	0,15
Locale	93341-03-020-000-C	Route Lapointe	278 m sud avenue du Longeron nord	0,28
Locale	93363-01-010-000-C	Rue Industrielle	350 m sud intersection route 185	0,35
Locale	93363-01-020-000-C	Rue Industrielle	Intersection route 185	0,03
Locale	93364-01-010-000-C	2 <sup>e</sup> Rue Est	68 m nord chemin Neuf	0,07
Locale	93365-01-010-000-C	Lien avenue Principale et chemin Neuf	Intersection avenue Principale	0,03

**EGAN-SUD, M (8307500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00105-03-020-0-00-7	Route 105	Limite Maniwaki, v	8,72

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Réaménagement géométrique :

Nationale	00105-03-020-000-C	Route 105	Limite Maniwaki, v	8,71
selon le plan TR-80-5630-0320 préparé par Gilles Morneau, a.-g., sous le numéro 1476 de ses minutes				

**GATINEAU, V (8107000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00050-02-020-000-C*	Autoroute 50	Fin voies séparées	4,31
		6 bretelles		2,97
* Cette section de route est également située dans la municipalité de L'Ange-Gardien.				

- **Corrections à l'identification de section et à la longueur :**

Autoroute	00050-02-021-000-C	Autoroute 50	Fin voies séparées	4,30
		6 bretelles		3,01

**GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, M (7605200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	29870-01-010-000-C	Chemin Scotch	Intersection route 148	1,62

- **Corrections à la classe de route, à l'identification de section, au nom de la route, à la localisation du début et à la longueur (chemin Scotch remplacé par l'itinéraire de la route 344);**
- **Ajouts (00050-03-011) :**

Nationale	00344-01-005-000-C	Route 344	Intersection 4 <sup>e</sup> Concession	1,80
Autoroute	00050-03-011-000-C	Autoroute 50	Ouest pont route 344	3,12
		3 bretelles		1,70

**HUNTINGDON, V (6905500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-01-030-0-00-0	Route 138	Limite Godmanchester ct	1,29

- **Corrections à l'identification de section, à la localisation du début et à la longueur;**
- **Ajouts (côté gauche 00132-01-036-000-S) :**

Nationale	00138-01-032-000-C	Route 138	Limite Godmanchester, ct	1,13
Nationale	00138-01-036-000-S	Route 138	Intersection rue Bouchette	0,30

**L'ANGE-GARDIEN, M (2104000)**

- **Changement de largeur d'emprise**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-07-022-000-S	Route 138	Limite Boischatel, m	5,04
		14 bretelles		1,27
selon le plan 622-98-CO-002 (feuille 12C/13) préparé par Jean-François Delisle, a.-g., sous le numéro 166 de ses minutes				

**L'ANGE-GARDIEN, M (8200500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00050-02-020-000-C*	Autoroute 50	Fin voies séparées	1,00
		4 bretelles		2,61
* Cette section de route est également située dans la ville de Gatineau.				

- Corrections à l'identification de section, à la localisation du début et à la longueur;
- Ajouts (en partie 00050-02-030) :

Autoroute	00050-02-030-000-C	Autoroute 50	Limite Gatineau, v	4,56
		7 bretelles		4,38
selon le plan 622-98-K0-011 préparé par Gilles Morneau, a.-g., sous le numéro 1147 de ses minutes				

**L'ISLE-VERTE, M (1204300)**

- Ajouts :

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	93840-02-020-000-C	Chemin du Coteau-du-Tuf	2 030 m intersection route 132	1,32
Locale	93900-01-010-000-C	Route du 1 <sup>er</sup> -Rang	Intersection 2 <sup>e</sup> Rang	1,39

**LA PÊCHE, M (8203500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00105-01-120-000-C	Route 105	Intersection chemin des Érables	11,61

- Retrait (00105-01-120);
- Ajout (00105-01-121) :
- Réaménagement géométrique :

Nationale	00105-01-121-000-C	Route 105	Intersection chemin des Érables	11,47
selon le plan 622-99-KO-032 préparé par Gilles Morneau, a.-g., sous le numéro 1242 de ses minutes				

**LAC-DES-PLAGES, M (8013000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00323-01-090-0-00-5	Route 323	Limite Suffolk-et-Addington, cu	7,35

- Retrait (00323-01-090);
- Ajout (00323-01-091);
- Réaménagement géométrique :

Régionale	00323-01-091-000-C	Route 323	Limite Saint-Émile-de-Suffolk, m	6,58
selon les plans AA20-6671-9705 et AA20-6671-9517 préparés par Gilles Morneau, a.-g., sous les numéros 1336 et 1348 de ses minutes				

**LAVAL, V (6500500)**• **Ajout :**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00148-06-080-000-C	Route 148	Intersection rue Principale	3,22

**LOCHABER, CT (8005500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00317-01-020-0-00-2	Route 317	Limite Thurso, v	6,66

- **Corrections à l'identification de section et à la longueur (annexion partielle de territoire, voir Thurso);**
- **Réaménagement géométrique;**
- **Ajouts (00050-02-050 et 28513-01-010) :**

Régionale	00317-01-021-000-C	Route 317	Nouvelle limite Thurso, v	4,73
Autoroute	00050-02-050-000-C	Autoroute 50	Limite Lochaber-Partie-Ouest, ct	1,60
Collectrice	28513-01-010-000-C	Chemin du Rang VI	Intersection route 317	0,25
selon le plan AA20-6671-9509 préparé par Gilles Morneau, a.-g., sous le numéro 1270 de ses minutes				

**LOCHABER-PARTIE-OUEST, CT (8006000)**• **Ajouts :**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00050-02-040 -000-C	Autoroute 50	Limite L'Ange-Gardien, m	7,73
		1 bretelle		1,02
selon le plan AA20-6671-9509 préparé par Gilles Morneau, a.-g., sous le numéro 1270 de ses minutes				

**MAGOG, V (4507200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00112-03-060-0-00-4	Route 112	Limite Magog v	0,53
Nationale	00112-03-070-0-00-2	Route 112	Pont sur autoroute 55	2,13
		1 bretelle		0,30
Nationale	00112-03-080-0-00-0	Route 112	Sortie 123 autoroute 10 Est	0,21

- **Corrections à l'identification de section, à la localisation du début et à la longueur;**
- **Réaménagement géométrique :**

Nationale	00112-03-072-000-S	Route 112	Fin voie contiguë	2,97
		6 bretelles		1,11

**MONT-JOLI, V (0907700)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00132-20-290-0-00-8	Route 132	Limite Saint-Joseph-de-Lepage, p	0,75
Nationale	00132-20-300-0-00-6	Route 132	Limite Saint-Jean-Baptiste, sd	3,01
Collectrice	96260-10-000-0-00-4	Avenue Perreault Ouest	Limite Sainte-Flavie p	1,07
Collectrice	96260-11-000-0-00-2	Avenue Perreault Est	Intersection route 132 p	0,45

- Corrections à l'identification de section (00132-20-290 et 96260-11-000)
- Retraits (en partie 00132-20-300 et en partie 96260-10-000);
- Ajouts (00020-09-130, 00132-20-301, 00132-20-303, 00132-20-307 et en partie 96260-11-010);
- Réaménagements géométriques :

Autoroute	00020-09-130-000-S	Autoroute 20	Limite Sainte-Flavie, p	0,46
Nationale	00132-20-301-000-C	Route 132	Limite Saint-Joseph-de-Lepage, p	2,54
Nationale	00132-20-303-000-S	Route 132	Fin voie contigué	0,90
Nationale	00132-20-307-000-S	Route 132	Intersection autoroute 20	0,24
Collectrice	96260-11-010-000-S	Boulevard Jacques-Cartier	Intersection route 132	1,02

selon le plan AA20-3371-7201-F-6 préparé par Michel Brisson, a.-g., sous le numéro 1557 de ses minutes

**NEW RICHMOND, V (0507000)**

- Ajouts

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	97140-01-020-000-C	Boulevard Perron Ouest	Intersection route chemin Campbell	4,47

**NOTRE-DAME-DES-NEIGES, M (1104500)**

- Ajouts

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	93998-01-020-000-C	Route Drapeau	341 m nord du 2 <sup>e</sup> Rang	1,14
Locale	94280-01-020-000-C	Route à Cœur	838 m intersection 2 <sup>e</sup> Rang Ouest	0,95

**NOTRE-DAME-DES-PINS, P (2912000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	86244-02-000-000-C	Chemin Royal	Limite Aubert-Gallion, m	4,13

- Correction à la longueur et changement de largeur d'emprise :

Collectrice	86244-02-000-000-C	Chemin Royal	Limite Saint-Georges, v	4,12
-------------	--------------------	--------------	-------------------------	------

selon le plan TR-6606-154-07-7143 préparé par Carole Lebel, a.-g., sous le numéro 214 de ses minutes



**NOTRE-DAME-DU-LAC, V (1303500)**

## • Ajouts :

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	92150-01-030-000-C	Route Lizotte	537 m sud intersection route 185	0,54
Locale	92293-01-010-000-C	Rue Commerciale	315 m nord Intersection route 185	0,20
Locale	92924-01-010-000-C	Rue Dumont	Intersection rue Caron	0,09
Locale	92925-01-010-000-C	Rue de l'Hôtel-de-Ville	Intersection rue Dumont	0,10
Locale	92970-02-010-000-C	Chemin du Lac	Limite Dégelis, v	0,76
Locale	92970-02-030-000-C	Chemin du Lac	710 m nord intersection route 185	0,71
Locale	93098-01-010-000-C	Rue Dubé	258 m nord intersection rue Lavoie	0,12
Locale	93099-01-010-000-C	Rue Bérion	Intersection rue Dubé	0,12
Locale	93100-01-030-000-C	Rue de l'Aréna nord	Intersection rue de l'Église	0,75

**POTTON, CT (4503000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	68480-01-000-0-00-1	Chemin du Lac	Intersection Mont Owl's Head	9,28

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Réaménagement géométrique :

Collectrice	68480-01-030-000-C	Chemin du Lac	Intersection chemin du Mont Owl's Head	9,30
selon le plan TR20-6173-8836 préparé par Luc Bouthillier, a.-g., sous le numéro 948 de ses minutes				

**QUÉBEC, V (2302700)**

## • Retrait :

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	42910-01-020-0-00-3	Boulevard Raymond	498 m sud rue Bocage	2,76

**RIVIÈRE-DU-LOUP, V (1207200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00132-12-020-0-00-2	Route 132	Limite Notre-Dame-du-Portage, p	1,61
Nationale	00132-12-031-0-00-9	Route 132	Pont sur autoroute 20	0,97

- Corrections à l'identification de section, à la localisation du début et à la longueur;
- Retraits (en partie 00132-12-031) :

Nationale	00132-12-021-000-C	Route 132	Limite Notre-Dame-du-Portage, p	1,15
Nationale	00132-12-025-000-S	Route 132	Fin voie contiguë	0,70

**ROUYN-NORANDA, V (8604200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	22380-01-000-000-C	Rue Principale Sud et Nord	Intersection entrée cimetière	4,03

- Corrections à l'identification de section et au nom de la route;
- Retrait (en partie 22380-01-000) :

Collectrice	22380-01-025-000-C	Avenue de Granada	Intersection entrée cimetière	2,98
-------------	--------------------	-------------------	-------------------------------	------

**SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL, M (7600800)**

- Corrections au nom de la municipalité (annexion partielle de territoire, voir Brownsburg-Chatham) :

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00050-03-062-000-C	Autoroute 50	Intersection route 148	0,85

**SAINT-ÉMILE-DE-SUFFOLK, M (8012500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00323-01-081-000-C	Route 323	Limite Namur, vl	6,95

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Réaménagement géométrique :

Régionale	00323-01-082-000-C	Route 323	Limite Namur, vl	6,98
selon les plans AA20-6671-9705 et AA20-6671-9517 préparés par Gilles Morneau, a.-g., sous les numéros 1336 et 1348 de ses minutes				

**SAINT-HENRI, M (1906800)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00173-01-410-0-00-7	Route 173	Intersection route 218 Ouest	1,07
Régionale	00173-01-421-0-00-4	Route 173	Intersection route 277 Sud	3,46
Régionale	00218-02-150-0-00-2	Route 218	Intersection nord de la route 277	1,37
Régionale	00277-01-160-0-00-8	Route 277	Limite Saint-Anselme p	3,32
Régionale	00277-01-180-0-00-4	Route 277	Intersection route 218 Ouest	1,80

- Corrections à l'identification de section (00218-02-150 inscrite par erreur, à retirer), à la localisation du début et à la longueur;
- Réaménagements géométriques :

Régionale	00173-01-411-000-C	Route 173	Intersection route 218 Est	1,03
Régionale	00173-01-422-000-C	Route 173	Fin voies séparées	3,36
Régionale	00277-01-161-000-C	Route 277	Limite Saint-Anselme, p	3,11
Régionale	00277-01-175-000-S	Route 277	Fin voie contiguë	3,48
		8 bretelles		0,37
selon le plan AA20-3474-9329-A préparé par Philippe Côté, a.-g., sous les numéros 21, 51 et 75 de ses minutes, le plan AA20-3474-9329-C préparé par Philippe Côté, a.-g., sous les numéros 14, 23, 25, 27, 30, 42, 44, 61, 63 et 77 de ses minutes et par Bertrand Bussière, a.-g., sous les numéros 847 et 891 de ses minutes et le plan TR20-3474-9329-C préparé par Philippe Côté, a.-g., sous le numéro 117 de ses minutes				

**SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON, M (4101200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	76790-02-000-0-00-1	Chemin Auckland	Intersection chemin du Moulin	0,65
Collectrice	76851-03-000-0-00-9	Route Clifton	Intersection route 253	3,37
Collectrice	76851-04-000-0-00-7	Route Clifton	Limite Clifton-Partie-Est ct	1,33

- Corrections à l'identification de section, à la localisation du début et à la longueur;
- Réaménagements géométriques :

Collectrice	76790-02-025-000-C	Chemin Auckland	Intersection chemin du Moulin	0,63
Collectrice	76851-03-010-000-C	Route Clifton	Intersection route 253	4,73

**SAINT-NARCISSE, P (3724000)**

- Ajout

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00352-01-071-000-C	Route 352	Intersection rue Principale	2,43

**SAINT-PAUL-DE-LA-CROIX, P (1203500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	93920-03-000-0-00-1	Ch. Denonville et Troisième Rang	Limite St-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, m	5,44

- Corrections à l'identification de section, au nom de la route, à la localisation du début et à la longueur;
- Changement de largeur d'emprise :

Collectrice	93920-01-010-000-C	Rue Principale Ouest et chemin Denonville	Intersection route de l'Église Nord	5,43
selon le plan A-706 préparé par Éric Royer, a.-g., sous le numéro 1140 de ses minutes				

**SAINT-RENÉ-DE-MATANE, M (0803500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00195-01-120-0-00-1	Route 195	Limite Saint-Vianney, m	15,66

- Retrait (00195-01-120);
- Ajout (00195-01-125);
- Réaménagement géométrique :

Nationale	00195-01-125-000-C	Route 195	Limite Saint-Vianney, m	15,67
selon le plan 622-79-05-010 préparé par Michel Brisson, a.-g., sous le numéro 55 de ses minutes et le plan 622-81-05-010 préparé par G. Magella Proulx, a.-g., sous les numéros 1680, 1681 et 1842 de ses minutes, par Jean-Damien Roy sous le numéro 6208 de ses minutes (feuillet 7 à 16), par Pierre Bernier, a.-g., sous le numéro 1016 de ses minutes, par Michel Brisson, a.-g., sous les numéros 901, 996, 1042, 1088, 1311 et 1367 de ses minutes, par Pierre Pelletier, a.-g., sous le numéro 1479 de ses minutes (feuillet 9A, 9B, 12F et 14C) et par Lucie Charrette, a.-g., sous le numéro 25 de ses minutes				

**SAINT-STANISLAS, M (3724500)**

## • Ajout :

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00352-01-082-000-C	Route 352	Limite Saint-Narcisse, p	6,89

**SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, V (6703000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00108-01-055-000-C	Route 108	Pont sur autoroute 55	6,66
Collectrice	00108-01-065-000-C	Route 108	Intersection route 216	2,13
Collectrice	00216-01-015-000-C	Route 216	Intersection route 108	4,10

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Retrait (en partie 00108-01-055);
- Ajout (en partie 00108-01-045);
- Réaménagement géométrique (00108-01-055) :

Collectrice	00108-01-045-000-C	Route 108	Pont sur autoroute 55	8,66
Collectrice	00216-01-005-000-C	Route 216	Intersection route 108	4,08

selon le plan TR20-6173-7803 préparé par Luc Bouthillier, a.-g., sous le numéro 1029 de ses minutes

**SAINTE-FLAVIE, P (0908500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00132-20-310-0-00-4	Route 132	Limite Mont-Joli, v	2,35
Collectrice	96260-09-000-0-00-6	Chemin Perreault Ouest	Limite Luceville, vl	4,88

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Retraits (en partie 00132-20-310 et 96260-09-000);
- Réaménagement géométrique (00132-20-310);
- Ajouts (00132-20-315, 00020-09-120, 00020-09-130 et 96264-01-010) :

Nationale	00132-20-315-000-C	Route 132	Limite Mont-Joli, v	2,32
-----------	--------------------	-----------	---------------------	------

selon le plan AA20-3371-7201-F-4 préparé par Michel Brisson, a.-g., sous le numéro 1528 de ses minutes

Autoroute	00020-09-120-000-C	Autoroute 20	Limite Sainte-Luce, m	4,36
Autoroute	00020-09-130-000-S	Autoroute 20	Fin voie contiguë	0,69
Régionale	96264-01-010-000-C	Chemin de l'Aéroport	Intersection route 132	0,31

**SAINTE-LUCE, M (0909200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00020-09-100-000-C	Autoroute 20	Limite Rimouski, v (Pointe-au-Père)	2,94
Autoroute	00020-09-110-000-S	Autoroute 20	Fin de la voie contiguë	1,38
Nationale	00298-01-105-000-C	Route 298	Intersection autoroute 20	1,44
Collectrice	00298-01-095-000-C	Route 298	Limite Saint-Donat, p	5,57
Collectrice	96260-07-000-0-00-0	Rue Saint-Pierre	Intersection route 298	1,22
Collectrice	96260-08-000-0-00-8	2 <sup>e</sup> Rang Est	Limite Luceville vl	6,40

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Retraits (96260-07-000 et 96260-08-000);
- Ajouts (en partie 00020-09-117) :

Autoroute	00020-09-117-000-C	Autoroute 20	Limite Rimouski, v (Pointe-au-Père)	11,58
		4 bretelles		4,27
Collectrice	00298-01-097-000-C	Route 298	Limite Saint-Donat, p	5,59
Collectrice	00298-01-107-000-C	Route 298	Intersection autoroute 20	1,43

**TERREBONNE, V (6400800)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00025-01-082-000-S	Autoroute 25	Limite nord sur pont Rivière des Milles-Îles	2,67
		16 bretelles		7,14
Autoroute	00025-01-090-0-00-6	Autoroute 25	Limite Terrebonne v	1,41
		4 bretelles		1,37
Autoroute	00025-01-100-0-00-4	Autoroute 25	Intersection route 125	1,12
		10 bretelles		5,83

- Corrections à l'identification de section et à la longueur;
- Réaménagements géométriques :

Autoroute	00025-01-082-000-S	Autoroute 25	Joint nord pont Lepage	2,67
		14 bretelles		6,60
Autoroute	00025-01-091-000-S	Autoroute 25	Ancienne limite Terrebonne v	2,52
		14 bretelles		9,30
Collectrice	32911-01-010-000-C	Chemin du Coteau	Intersection route 148	0,17

selon le plan TR80-5100-0504 préparé par Pierre Gingras, a.-g., sous le numéro 788 de ses minutes

**THURSO, V (8005000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00317-01-010-0-00-4	Route 317	Intersection route 148	1,54

- Corrections à l'identification de section et à la longueur (annexion partielle de territoire, voir Lochaber, ct);
- Réaménagement géométrique;
- Ajouts (00050-02-060) :

Régionale	00317-01-011-000-C	Route 317	Intersection route 148	3,45
Autoroute	00050-02-060-000-C	Autoroute 50	Limite Lochaber, ct	0,55
		3 bretelles		1,86
selon le plan AA20-6671-9509 préparé par Gilles Morneau, a.-g., sous le numéro 1270 de ses minutes				

**WOTTON, M (4001700)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00216-02-040-0-00-0	Route 216	Limite Saint-Camille ct	4,81
Régionale	00216-02-050-0-00-0	Route 216	Limite Wotton ct	3,60

- Corrections à l'identification de section et à la longueur
- Réaménagements géométriques :

Régionale	00216-02-045-000-C	Route 216	Limite Saint-Camille, ct	6,69
Régionale	00216-02-055-000-C	Route 216	Intersection rue Gosselin	1,70
selon le plan AA20-6174-9309 préparé par Luc Bouthillier, a.-g., sous le numéro 831 de ses minutes				